



Du 15 au 17 août 2025

DÉCOUVRIR BOUCHERVILLE

Boucherville



Boucherville, fondée en 1667 par Pierre Boucher, regorge d'histoire et de gastronomie. Venez camper au cœur de cette ville accueillante comptant plus de 40,000 résidents et parcourir ses parcs où la nature est florissante. Vélo, marche, activités sportives, visite guidée, tournée gourmande vous attendent, il ne manque que vous!

PROGRAMMATION

VENDREDI 15 AOÛT

- 13 h Arrivée des participants. **Ne pas se présenter avant l'heure indiquée.**
- 17 h Mot de bienvenue – Parc de la Mairie
- 17 h 30 Souper libre
- 18 h 30 **Activité sportive facultative A-15-08-P: Pickleball.** Location d'équipement disponible: 18 \$ / 2 personnes. **À réserver lors de l'inscription.**
Activité sportive facultative A-15-08-DG : Disque-golf. Prix de location : 12 \$ / personne. **A réserver lors de l'inscription.**
Activités libres. Apporter jeu de Mölkky et boules de Pétanque. Lieu : Parc de la Rivière-aux-Pins.

SAMEDI 16 AOÛT

- 9 h Activité vélo-gourmand : préparation et vérification des vélos
- 9 h 30 Départ en groupe de 15 personnes (pour la sécurité)
- 11 h 30 **Activité facultative A-16-08-D : Dégustation de bières et de bouchées élaborées** – microbrasserie Gaspard. Prix : 25 \$ / adulte. Disponibilité de transport organisé pour les non-cyclistes. **À réserver lors de l'inscription pour cyclistes et non-cyclistes.**
- 14 h La visite à vélo de Boucherville se poursuit vers le quartier du Centre multifonctionnel Francine-Gadbois où vous pourrez bénéficier de temps libre : marche autour du lac, visite d'exposants, dégustation d'une crème glacée chez Chocolats Favoris (\$) et autres produits du marché public (terroir) \$. Disponibilité de transport organisé pour les non-cyclistes. **À réserver lors de l'inscription.**
- 17 h 30 **Repas facultatif A-16-08-S:** Souper de groupe – restaurant gastronomique (\$\$\$) à Boucherville. **À réserver lors de l'inscription et à payer sur place;** menu à 3 ou 4 services ou à la carte. Disponibilité de transport organisé pour les non-cyclistes. **À réserver lors de l'inscription.**
- 19 h 30 Retour en vélo ou en transport organisé au Parc de la Mairie

DIMANCHE 17 AOÛT

- 10 h **Visite facultative A-17-08-V : Visite guidée** (histoire de Boucherville par la société d'histoire des îles Percées). Prix : 10 \$ / adulte, Gratuit / 5-17 ans (groupe minimum de 10 personnes). Durée : 90 minutes environ, à pied. Départ du Parc de la Mairie (environ 1 km pour se rendre au début de la visite guidée). **À payer lors de l'inscription.**
- 12 h **Repas facultatif A-17-08-BG : Dîner/Boîte gastronomique** : mets Bouchervillois. Prix : 25 \$ / adulte, 15 \$ / enfant ans, Gratuit / 0-4 ans . **À payer lors de l'inscription.**
- 14 h Activités libres : Tournoi sportif : Mölkky, Pétanque. **Apporter ses jeux.**
Activité sportive facultative A-17-08-P : Pickleball. Parc de la Rivière-aux-Pins. Location d'équipement disponible : 18 \$ / 2 personnes. **À réserver lors de l'inscription.**
Activité sportive facultative A-17-08-DG : Disque-golf. Parc de la Rivière-aux-Pins. Location d'équipement disponible : 12 \$ / personne. **À réserver lors de l'inscription.**
Si vous avez déjà fait la location le vendredi, vous ne payez pas une 2^e fois mais vous devez vous inscrire
- 17 h Départ le plus tardif des participants

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

La tournée gourmande du samedi est organisée selon un trajet pour les cyclistes mais ceux qui veulent se déplacer par d'autres moyens pourront également participer à la gastronomie de la ville de Boucherville.

Toutes les activités sont facultatives mais l'inscription est obligatoire (en indiquant les codes) pour des fins de réservation : vous nous indiquez dans la section appropriée du formulaire d'inscription les activités que vous désirez faire et vous acquittez les frais demandés lorsqu'applicable selon les modes de paiement proposés. Tous les coûts des repas sont également à inscrire dans le formulaire d'inscription.

Ville de Boucherville/Histoire : <https://www.boucherville.ca/histoire-patrimoine/histoire-boucherville/>

Vélo : <https://www.routeverte.com/cartographie-route-verte/> ; une partie du circuit se fera sur le tronçon de la Route Verte et le reste se fera sur des pistes cyclables de la ville.

Centre multifonctionnel Francine-Gadbois: <https://www.centremulti.qc.ca/fr/>

Marche : https://www.boucherville.ca/wp-content/uploads/2022/03/MARCHE_ET_COURSE_PANNEAUX_CARTE_WEB_V1_201654144315-1.pdf

Marché public : <https://www.boucherville.ca/infos-pratiques/marche-public/>


Disque-golf : <https://www.boucherville.ca/activites/disque-golf/>

Pétanque : <https://www.boucherville.ca/activites/petanque/>

Restaurants : <https://no900.com/pages/succursale-boucherville>

TARIFICATION

	Jusqu'au 25 juillet	Après le 25 juillet
FORFAIT		
Famille membre ou personne seule avec équipement de l'ARCC-11	11.11 \$	12.11 \$
Autre famille membre ou personne seule avec équipement	30.11 \$	33.11 \$
Famille non-membre ou personne seule avec équipement	50.11 \$	55.11 \$

INFORMATIONS	INSCRIPTIONS
<p><u>Emplacement de camping :</u> Parc de la Mairie 6 Rue Jacques-Viau Boucherville, QC J4B 2Z7 Permis d'hébergement touristique : n/a</p> <p><u>Services offerts :</u>  Autres : Remplir son réservoir d'eau avant l'arrivée. Vidanges disponibles : https://www.stationvidangevr.com/emplacement/boucherville-travaux-publics/</p> <p>Date limite d'inscription : 25 juillet</p> <p>Nombre limite d'inscriptions : 25 équipages</p> <p>Rassemblement ouvert aux non-membres</p>	<p><u>Pour renseignements:</u> Yves Choquette 514-943-4964 choquette.yves9@gmail.com arcc11@fqcc.ca</p> <p>Remplir le <u>formulaire d'inscription</u> et le faire parvenir</p> <p>Par courriel : arcc11@fqcc.ca Par la poste : ARCC 11 13 Rue Bonaventure-Viger St-Basile-le-Grand, Qc, J3N 1V9</p> <p><u>Paiements acceptés :</u> Chèque ARCC Montérégie-Nord (11) Virement Interac Communiquer avec Jean Duval 438-505-7069</p>

POLITIQUE D'ANNULATION

DE LA PART DU PARTICIPANT :

Toute demande de remboursement doit parvenir, par écrit à arcc11@fqcc.ca en mentionnant les motifs de l'annulation et assujettie à l'approbation de l'ARCC. Si votre demande est acceptée et que celle-ci nous parvient :

- Avant la date limite d'inscription, vous recevrez 100% des sommes versées;
- Jusqu'à 14 jours avant la tenue de l'événement, vous recevrez 75% des sommes versées;
- Jusqu'à 7 jours avant la tenue de l'événement, vous recevrez 50% des sommes versées;
- Jusqu'à 5 jours avant la tenue de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué.